

# «Le Covid-19, un pathogène de répression»

**DROITS HUMAINS** Le rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, David Kaye, dresse un constat sombre à l'heure du Covid-19.

STÉPHANE BUSSARD  
@StephaneBussard

A l'heure du Covid-19, comment se porte la liberté d'expression dans le monde? En un mot: mal. Ou plutôt moins bien qu'avant. Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme (CDH) sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, David Kaye n'est pas du genre à édulcorer ses propos. Lundi, trois jours après avoir présenté un rapport sur le Covid-19 et la liberté d'expression devant le CDH, ce professeur américain qui achève son mandat à la fin du mois a expliqué par vidéoconférence devant la presse au Palais des Nations les graves menaces qui pèsent sur la liberté d'expression, l'un des fondements de la démocratie.

A ses yeux, de nombreux Etats (Philippines, Egypte, Hongrie, etc.) ont profité de la pandémie pour restreindre la liberté d'expression, l'accès à l'information et à internet ainsi que pour museler le travail des journalistes. «Le virus du Covid-19

n'est pas seulement une cause de maladie et de mort, c'est aussi un pathogène de répression. Il n'est pas impossible, selon lui, que le monde assiste à «l'émergence d'une épidémie parallèle de mesures autoritaires et répressives».

David Kaye le précise toutefois: cette tendance, mondiale, précède le Covid-19. Mais en période de grave crise sanitaire, la désinformation et le manque d'accès à l'information peuvent contribuer non seulement à propager la pandémie, mais aussi à tuer des individus. L'expert onusien exhorte les gouvernements à communiquer de façon beaucoup plus active sur les incertitudes qui planent toujours sur le SARS-CoV-2 en raison d'une science qui évolue constamment.

David Kaye n'épargne pas l'administration Trump: «Les libertés d'expression et de la presse sont sérieusement menacées à terme, bien qu'elles soient protégées par le 1er Amendement. La Maison-Blanche mène un véritable assaut contre ces libertés, contre les médias, limite les briefings de presse, propage de la désinformation en partenariat avec des médias comme Fox News.» Le rapporteur spécial nourrit néanmoins un espoir: «Le dénigrement des médias va sans doute s'achever avec l'arrivée d'une nouvelle adminis-

tration.» Ce que ne comprend pas l'administration Trump, qui ne cesse d'arguer que la liberté d'expression est absolue, c'est que celle-ci implique aussi le droit à une information de qualité. «Or la désinformation à une telle échelle a déjà eu un impact sur les élections et le droit de vote des citoyens», déplore David Kaye.

## «Quand tout le monde vous ment»

Ce dernier cite dans son rapport Hannah Arendt: «Comment pouvez-vous avoir une opinion si vous n'êtes pas informé?» La philosophe américano-allemande mettait déjà en garde contre l'avènement de gouvernements autoritaires: «Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges, mais que plus personne ne croit plus rien. Un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et avec un tel peuple, vous pouvez faire ce qu'il vous plaît.»

La vision très négative des médias que véhicule Trump, poursuit David Kaye, a un effet mondial. «Par le passé, quand des chefs d'Etat constituaient une menace pour la démocratie, les présidents américains prenaient le téléphone et les

rappelaient à l'ordre. Mais vu les mots utilisés par Trump en la matière, il devient très difficile pour les Etats-Unis de dénoncer quoi que ce soit.»

La Chine n'est pas épargnée. Cette dernière «a une approche hautement répressive de la liberté d'expression, relève le rapporteur onusien, car elle repose sur la nécessité d'assurer une stabilité et de protéger le Parti communiste chinois.» C'est ainsi que Pékin interfère, ajoute-t-il, dans le droit des citoyens de s'informer en leur refusant par exemple le droit de parler des événements de Tiananmen, le 4 juin 1989. «Le problème, pour David Kaye, c'est que le pouvoir chinois veut imposer la même approche à Hongkong et à tous les Chinois de l'étranger. Pour les démocraties, c'est un vrai défi.»

Le rapporteur spécial épingle aussi les organisations internationales et l'ONU, qui n'ont peut-être pas agi dans le secret, mais n'ont pas fait tous les efforts nécessaires pour informer le public et les journalistes. Il se dit d'ailleurs déçu de l'absence d'un mécanisme robuste de protection des lanceurs d'alerte. «Dans un système bureaucratique aussi grand, il devrait y en avoir beaucoup plus. Leur faible nombre prouve la faiblesse du système de protection en place à l'ONU.» ■

stration.» Ce que ne comprend pas l'administration Trump, qui ne cesse d'arguer que la liberté d'expression est absolue, c'est que celle-ci implique aussi le droit à une information de qualité. «Or la désinformation à une telle échelle a déjà eu un impact sur les élections et le droit de vote des citoyens», déplore David Kaye.

La Chine n'est pas épargnée. Cette dernière «a une approche haute-ment répressive de la liberté d'expression, relève le rapporteur onu-sien, car elle repose sur la nécessité d'assurer une stabilité et de protéger le Parti communiste chinois.» C'est ainsi que Pékin interfère, ajoute-t-il, dans le droit des citoyens de s'informer en leur refusant par exemple le droit de parler des événements de Tiananmen, le 4 juin 1989. «Le problème, pour David Kaye, c'est que le pouvoir chinois veut imposer la même approche à Hongkong et à tous les Chinois de l'étranger. Pour les démocraties, c'est un vrai défi.»

Le rapporteur spécial épingle aussi les organisations internatio-nales et l'ONU, qui n'ont peut-être pas agi dans le secret, mais n'ont pas fait tous les efforts nécessaires pour informer le public et les journalistes. Il se dit d'ailleurs déçu de l'absence d'un méca-nisme robuste de protection des lanceurs d'alerte. «Dans un sys-teme bureaucratique aussi grand, il devrait y en avoir beaucoup plus. Leur faible nombre prouve la faiblesse du système de protec-tion en place à l'ONU.» ■